

**SÉANCE****EXTRAORDINAIRE**

Du 19 décembre 2025 de la Ville de L'Épiphanie tenue à 11 h 00, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence du maire Steve Plante, et à laquelle assistaient les conseillers suivants: Dona Bouchard, Vicky Robichaud, Michel Martineau, Stéphane Amireault, Gérard Legault et Manon Leblanc.

-----

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire Steve Plante procède à l'ouverture de la séance et constate le quorum.

-----

**Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire**

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

- 1.1 Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance
- 2.1 Résolution appuyant des travaux pour le 155-157, Monseigneur-Lajeunesse
3. Périodes de questions du public
4. Levée de la séance

**404-12-2025****Résolution approuvant l'ordre du jour de la présente séance**

Il est PROPOSÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc  
APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard  
et RÉSOLU à l'unanimité:

D'approuver l'ordre du jour tel que déposé.

----- A D O P T É E -----

**405-12-2025****Résolution appuyant des travaux pour le 155-157, Monseigneur-Lajeunesse**

CONSIDÉRANT que l'Office Municipal de L'Épiphanie veut procéder à des rénovations pour le projet spécial pour le 155-157, Monseigneur-Lajeunesse ;

CONSIDÉRANT que l'ouverture de soumissions en date du 20 novembre 2025 à 10 heures par l'Office Municipal de L'Épiphanie ;

CONSIDÉRANT que l'Office Municipal de L'Épiphanie a reçu la recommandation positive de l'ingénier pour l'octroi du mandat à la firme Les Entreprises Baillargeon & Coulombe au montant de 5 700 000 \$ (avant taxes) ;

CONSIDÉRANT que la Ville de L'Épiphanie contribuera pour 10 % du coût total du projet qui sont estimés, présentement, à 596 136 \$ et que cette dépense soit financée au Règlement d'emprunt à venir.

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Gérard Legault  
APPUYÉ par Madame la Conseillère Manon Leblanc  
et RÉSOLU à l'unanimité :

1. QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.
2. QUE le conseil municipal appuie l'octroi du contrat à la firme Les Entreprises Baillargeon & Coulombe Inc. au montant de 5 700 000 \$ (avant taxes) et pour

lequel la Ville de L'Épiphanie contribuera pour 10 % du coût total du projet qui sont estimés, présentement, à 596 136 \$.

----- A D O P T É E -----

**Période de questions du public**

Le président invite les personnes présentes à poser des questions.

-----

**406-12-2025**

**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est  
PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Gérard Legault  
APPUYÉ par Madame la Conseillère Dona Bouchard  
et RÉSOLU à l'unanimité ce qui suit :

De lever la séance à 11 h 03.

----- A D O P T É E -----

---

STEVE PLANTE  
Maire

---

FLAVIE ROBITAILLE  
Greffière et directrice générale adjointe